

2 septembre 2014

Lionel Pernet, conservateur du patrimoine, directeur du musée Henri-Prades à Lattes : "l'informatisation des collections me donne les moyens d'exercer pleinement mon métier"



Le site archéologique Lattara - musée Henri Prades de Montpellier Agglomération, situé à Lattes, présente les résultats des fouilles du site portuaire lagunaire installé dans l'ancien delta du fleuve le Lez, occupé du VI^e siècle avant notre ère au III^e siècle de notre ère. Placé à côté du site de fouilles conduites sur le site antique, le musée archéologique Henri Prades témoigne de la vie quotidienne locale durant l'Antiquité. Le musée vient d'achever le récolement des collections. Son directeur, Lionel Pernet, nous explique comment cette opération, menée en 4 ans, s'articule avec une riche documentation désormais centralisée sur un système unifié de gestion des collections.

Comment avez-vous abordé le récolement des collections ?

A mon arrivée à la tête du musée en 2009, j'ai dû faire du récolement ma priorité, aux côtés des deux autres professionnels scientifiques du musée. Je dois d'abord dire que la prise en mains et le bon déroulement des opérations ont été possibles grâce à un travail de fond sur l'identification et l'historique des collections mené depuis plus de 20 ans par mes prédécesseurs et collègues. L'inventaire des biens, donnés à la ville de Lattes en 1977, a commencé en 1982 sous forme papier puis également bureautique. **Les données étaient présentes et structurées : un atout considérable.**

Après une prise de connaissance globale des collections, j'ai travaillé avec le conseiller pour les musées de la Drac Languedoc-Roussillon, afin de déterminer le périmètre des collections à récoiler car relevant du statut musée de France.

Pour une partie des biens, à chaque objet correspond un numéro d'inventaire, mais pour une grande partie conservée en réserves, le récolement s'est littéralement fait au poids, grâce la vérification réglementaire par contenant, particulièrement adaptée aux collections archéologiques. Les cinq campagnes ont abordé successivement les unités individuelles (plus de 5.000 objets exposés et monnaies) puis les lots issus des périodes préhistoriques, du premier âge du fer et de puits antiques. L'ensemble des biens conservés a été revu et reconditionné si nécessaire. Nous avons fait le choix d'une procédure papier, suffisante pour un récolement rapide prenant appui sur les informations alors contenues dans plusieurs bases de données bureautiques constituées dans les années 90.

Que sont devenues ces bases de données ?

Elles ne sont plus utilisées mais **les données ont été récemment pérennisées dans une solution web unifiée de gestion des collections**, précédemment choisie par la communauté d'agglomération de Montpellier pour le musée Fabre. Cela nous permet d'accéder aux différentes ressources du musée : catalogue des deux bibliothèques (bibliothèque scientifique et bibliothèque jeune public), inventaire des archives, photothèque et, bien sûr, les données sur les collections.

Préalablement à la migration, j'ai demandé que les données sur les collections soient scindées en fonction de leur statut administratif : biens récolés relevant de la législation musées de France, biens du dépôt Jean Arnal, et une petite dizaine d'autres provenances. L'outil de gestion des collections actuel respecte cette répartition des collections et matériels - un préfixe factice est ajouté au numéro d'identification des objets, ce qui permet de faire des recherches avec ce critère d'interrogation.

La migration a été menée de février à août 2014, en parallèle à l'achèvement du récolement : nous avons donc une vision précise de l'état des collections au moment où la base est entrée en service. Après une analyse de nos données, l'éditeur a géré la migration par exports successifs sur tableur. Les anomalies et candidats descripteurs nous étaient régulièrement soumis avant l'intégration réelle des données dans le nouveau système. La réactivité au sein du musée - grâce à une équipe de trois personnes (Florence Millet, Mario Marco et Marine Giltzinger (stagiaire) - et chez l'éditeur ont été déterminantes pour intégrer les données les plus propres possibles. **Je ne saurais trop recommander de nettoyer au maximum les données avant leur intégration, lorsqu'on dispose encore d'une vision synthétique sous forme de tableau. Associées à des formations, ces interventions préalables ont été pour nous la garantie d'un système immédiatement opérationnel.**

Quelle est la volumétrie de la base actuelle des objets du musée ?

La base compte désormais **13.079 fiches de numéros d'ensemble, dont 10.664 sont des ensembles "musée de France" récolés**. Ceci correspond à environ 115.000 fragments. Ces fiches d'ensembles de biens sont associées à une quarantaine de fiches "entrée" (20 pour les biens "musées de France") qui synthétisent toutes les informations collectées sur la provenance des objets.

Avez-vous rencontré des obstacles concernant l'informatisation d'objets archéologiques dans un système polyvalent ?

Sincèrement, non. Evidemment, pour les quelques acquisitions du musée ou objets inventoriés à titre rétrospectif, nous n'utilisons jamais de nombreux champs spécifiques aux collections beaux-arts ; mais **nos données archéologiques sont rentrées sans écueil dans le moule du logiciel**. L'éditeur a été à l'écoute de nos questions et nous a fait bénéficier de son expérience auprès d'autres services archéologiques.

Nous utilisons aussi notre base pour gérer les envois du service régional de l'archéologie, déposés dans une partie de nos réserves. Une fiche par diagnostic ou par fouille est créée dans notre système sous la forme d'un ensemble complexe qui donne accès au sous-inventaire déjà informatisé du matériel et au rapport de fouilles.

Quels sont vos projets par rapport à l'informatisation et la mise en ligne des collections du musée ?

Nous souhaitons **associer des documents numériques (natifs ou scans) aux fiches entrées** (délibération municipale affectant le matériel) et aux fiches d'ensembles ou d'objets (articles, rapports de restauration, scans de 24.000 diapositives documentaires, etc.).

Concernant l'inventaire réglementaire, nos registres papier manuscrits sont à jour et bien tenus : ils continuent à faire foi. Néanmoins, nous allons demander à l'éditeur de faire **une version électronique de sécurité des fiches des biens "musée de France" sous forme de notices réglementaires informatisées** comme le permettent les fonctionnalités validées du logiciel.

Les fiches papier du récolement ne seront pas reprises dans la base : ce serait lourd et redondant. Nous envisageons simplement d'**entrer les suites à donner** identifiées lors des campagnes pour en assurer le suivi.

Concernant la mise en ligne des collections, nous allons prochainement procéder à un **export test Joconde** d'une trentaine de notices. Nous mettrons à terme en ligne sur le catalogue collectif un ensemble de 150 à 200 fiches représentatives des collections. En parallèle, nous prévoyons de doter le site Internet du musée d'**un opac qui permettra au public de consulter la globalité des ressources** du musée (objets, documents, vidéos...).

Le musée participera à la réflexion de la communauté d'agglomération sur la conservation à long terme des données numériques en haute définition.

On entrevoit les bénéfices de cette informatisation, mais pouvez-vous les préciser ?

L'équipe bénéficie d'un accès à distance, contrôlé, permanent et partagé aux collections. J'ai personnellement l'impression d'avoir complètement changé de métier et de réorienter : **gérer les collections placées sous notre responsabilité**. Depuis mon bureau, je peux appréhender ce qui est dans les réserves ! Cette vision globale, rendue nécessaire et effective à travers l'exigence du récolement, est un gain énorme. Cela a changé mon rapport aux collections. C'est un acquis indispensable que je veillerai à maintenir ou à reproduire dans d'autres structures à l'avenir. [Connexion](#) + [Créer mon blog](#)

Le site du musée : <http://museearcheo.montpellier-agglo.com/>

La page Facebook du musée (gérée par Lionel Pernet) : <https://www.facebook.com/musee.site.lattara>

Partager cet article

Enregistrer 

Publié par le Bureau de la diffusion numérique des collections dans [les musées nous parlent](#)

commentaires

[Ajouter un commentaire](#)